

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 3 (1908)

Heft: 125

Artikel: Le miracle de Faverney

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

DU DIMANCHE

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Le Miracle de Faverney

Le 25 mai s'ouvre à Faverney un congrès en l'honneur du fameux miracle eucharistique de 1608. Un concours immense de population et nombre d'archevêques et d'évêques se rendront dans la petite cité pour la solennité.

Quel est ce miracle ? Bien des lecteurs du *Pays du Dimanche* ne le connaissent pas.

C'était la nuit du 25 au 26 mai 1608. Les Bénédictins de l'abbaye de Faverney avaient exposé le Saint Sacrement en faveur des pèlerins qui étaient venus, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, faire leurs dévotions devant l'autel de Notre-Dame la Blanche. Un reposoir avait été adossé à la grille du chœur à droite de la porte du sanctuaire, du côté de l'épître. Sur une table de bois, on avait dressé un tabernacle à colonnes, ouvert de trois côtés, surmonté d'un massif baldaquin. Des rideaux de soie, des broderies, des dentelles décorent l'édicule qui atteignait à peu près la hauteur de deux mètres. Sur un marbre reposait l'ostensoir qui renfermait deux hosties consacrées, pour que l'image du Sauveur pût s'apercevoir de chaque côté. Deux chandeliers de cuivre doré portant des lampes éclairaient le Saint-Sacrement. Par négligence ou par toute autre cause, il arriva qu'à partir de onze heures du soir, les adorateurs manquèrent. Que se passa-t-il alors ? Nul ne le sait. Mais quand le sacristain, Messire Garnier, ouvrit la porte du cloître pour entrer dans le sanctuaire, à trois heures du matin, l'heure des matines, il recula tout d'abord suffoqué par la fumée, puis il aperçut à la place du reposoir

soir les flammes mourantes d'un incendie qui s'éteint. Il appelle à l'aide. Les religieux accourent, regardent. Le tabernacle a disparu, la table est brûlée, le baldaquin est en cendres. La violence des flammes a fondu un des chandeliers, l'autre s'est brisé en tombant, le marbre sur lequel reposait l'ostensoir est dans les charbons, partagé en trois morceaux et tellement brûlant qu'on ne peut le toucher.

L'ostensoir, où est-il ? On le cherchait parmi les débris, lorsqu'aux premières lueurs du jour, le novice Brenier levant les yeux, l'aperçoit et le signale, suspendu dans le vide, à la place où il était la veille. Une exclamnation de surprise et de frayeur s'échappe de toutes les bouches. Que faut-il faire maintenant ? Fermer les portes pour éviter la rumeur publique ? ou, au contraire, appeler les fidèles pour les rendre témoins du prodige ? Ce dernier avis prévaut. Bientôt les 800 habitants de Faverney peuvent contempler l'ostensoir bruni par les flammes comme s'il eut été tiré d'une fournaise ardente mais toujours suspendu sans support, alors qu'il aurait dû être entraîné tant par son propre poids que par le choc des débris enflammés qui tombaient à chaque instant sur lui. Du reposoir il ne restait qu'un lambeau d'étoffe qui semblait recouvrir le Saint-Sacrement d'une ombre protectrice. Tous sont convaincus, se prosternent, criant pardon et miséricorde.

Le lendemain, lundi de la Pentecôte, 120 habitants de Vesoul viennent à leur tour s'agenouiller devant l'hostie miraculeuse ; le mardi 27, les paroisses voisines arrivent en procession sous la conduite de leurs curés. L'ostensoir n'avait aucune adhérence à

la grille ; les secousses imprimées à celle-ci n'avaient sur celui-là aucune répercussion. Entre la grille et l'ostensoir un religieux put même glisser un missel.

Et voici, par un autre prodige, qu'à l'heure où Messire Nicolas Aubry, curé de Menoux, célébrait la sainte messe au maître-autel, au moment de l'élévation, une clochette mystérieuse se fit entendre, et l'ostensoir vint se reposer sans secousse sur le corporal placé au-dessous.

Prétendre qu'il y eut là phénomène d'hallucination collective serait oublier que le prodige dura 33 heures, et que dix mille témoins le constatèrent. Tous furent unanimes dans leurs affirmations : les habitants des villages voisins, malgré les rivalités de clocher ; les ennemis des Bénédictins — car il s'en trouvait — aussi bien que leurs partisans. Aucune hésitation parmi cette gent comtoise, d'ordinaire lente à ce livrer, et qui ne donne libre cours à son enthousiasme qu'à bon escient. Les classes lettrées partageaient l'opinion commune. Et pourtant, ces maîtres de l'Université, ces hommes du Parlement, comme les Boyvin, les Froissard, les de Falletans n'entendaient pas, en pareille occurrence, laisser surprendre leur bonne foi. Si ces esprits critiques et avisés, façonnés par leurs habitudes intellectuelles à déduire rigoureusement leurs conclusions, donnaient au miracle une adhésion sans réserves, c'est comme le dit Boyvin dans une expression savoureuse « qu'ils avaient soigneusement esplaché cette œuvre étonnante ». Et certes, il n'était pas prévenu non plus en faveur du miracle, ce huguenot montbéliardais. Frédéric Vuillard qui, étant de passage à Vesoul pour ses af-

Feuilleton du *Pays du dimanche* 5

Le Sergent de ville

par Berthe Balley

Quelques années s'écoulèrent ainsi ; sa vue faiblissait de plus en plus. Les clientes, trouvant l'ouvrage moins bien fait, la quittèrent. Il ne lui resta plus que la clientèle de quelques bonnes du quartier, payant peu ou mal.

Jeanne résolut de quitter le logement où elle avait été si heureuse ! Un tout petit, composé d'une chambre et d'un cabinet, était vacant au sixième étage de sa maison, elle le prit. Elle retira sa fille de l'école et commença l'apprentissage de l'enfant. Sa vue faiblissait toujours et le médecin oculiste lui ordonna le repos. Pour comble de malheur, la pauvre femme, en reportant de

l'ouvrage, un jour, par un temps affreux, ent chaud, puis froid, et se mit à tousser en rentrant. Elle ne s'en inquiéta pas, mais la toux augmenta et elle dut s'aliter.

Il fallut alors attaquer les économies, les cinq cents francs de la préfecture de police, si soigneusement gardés !

— O mon Dieu ! se disait Jeanne en voyant sa réserve diminuer et sentant la toux déchirer sa poitrine, si j'allais mourir avant le retour de Jacques, qui prendrait soin de mes pauvres enfants ?

* * *

Depuis son arrivée à la maison centrale, Jacques, par sa soumission, son ardeur au travail, avait servi de modèle aux détenus.

Il avait presque accompli la moitié de sa peine, quand une révolte éclata dans la prison. Jacques en avait eu, quelques jours ayant un vague soupçon, mais ne voulant pas dénoncer ses co-détenus, espérant d'ail-

leurs qu'ils renonceraient à leur projet, il résolut de veiller. La révolte, en éclatant, le trouva là, près du gardien attaqué, le défendant, lui faisant un rempart de son corps. Il lui donna le temps de jeter un cri d'appel auquel les autres gardiens accoururent ; grâce à Jacques, la révolte fut réprimée. Blessé, le front bandé, il fut conduit devant le directeur de la prison et félicité par lui de son dévouement :

— Votre belle conduite sera connue en haut lieu, ajouta le directeur ; aussi bien, depuis votre entrée ici, vous n'avez jamais encouru la moindre panition. Je vais faire mon rapport. Voici le 14 juillet, des grâces seront accordées ; vous méritez d'être gracié, et, s'il dépend de moi, vous le serez.

Jacques sortit du cabinet du directeur, le cœur plein de joie. Les paroles de ce dernier devaient se réaliser. Quelques jours plus tard, le détenu Jacques Verdier apprenait qu'il était libre !